

*L'an deux mil vingt le trente janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur JARIES, Maire.*

**Etaient présents** : MM JARIES Christian, MME DRUELLE Stéphanie, M. DESLANDES Philippe, Mme PREZELIN Magali, M. CHEVREUX Charles, M. PICOULIER Michaël, M. FERRAND Joël, Mme HIVER Anne, M. MOREAU Sébastien, Mme DAVIAU Larissa MME HERISSON Geneviève, Mme COTTEREAU Karen, Mme BOSSÉ Lucette MME GOBIN Liliane M. BOCLET Laurent

**Etaient absents** : Mme BRETONNIERE Delphine, M. LUSSON Hervé, M. DAVID Patrice.

**Vote du compte administratif - budget IMMEUBLE**

Approbation du compte de gestion et affectation des résultats 2019

Le conseil municipal APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget immeuble du trésorier municipal pour l'exercice 2019. Le compte de gestion budget immeuble, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

<u>FONCTIONNEMENT 2019</u>	
Dépenses : 1 010.00 €	Recettes : 6 556.67 €
Résultat excédent de l'année 2019 : 5 546.67 €	
Excédent année N-1 : 13 958.15 €	
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : + 19 504.82 €</b>	

<u>INVESTISSEMENT 2019</u>	
Dépenses : 0.00 €	Recettes : 0.00 €
Résultat de l'année 2018 : 0.00 €	
Excédent année N-1 : 0.00 €	
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT : 0.00 €</b>	

<u>RESTE A REALISER 2020</u>	
Dépenses : 0.00 €	Recettes : 0.00 €
Solde des restes à réaliser : 0.00 €	

**AFFECTATION DES RESULTATS sur budget 2020**

Affectation en réserve (compte en réserve) : 0.00 €

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) : 19504.82 €

Report d'investissement (ligne 002) en recettes d'investissement: 0.00 €

**Demande de DETR et DSIL 2020**

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local, pour l'année 2020, le projet susceptible d'être éligible est :

**Aménagement d'un bâtiment existant en pôle commercial**

Après délibération, le conseil municipal adopte le ou les projets précités, décide de solliciter le concours de l'État et arrête les modalités de financement suivantes :

<b>Origine des financements</b>	<b>Montant</b>
Maître d'ouvrage	336 000.00 €
Fonds Européens (à préciser)	
DETR et /ou DSIL	336 000.00 €
FNADT	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autre collectivité (à préciser)	
Autre public (à préciser)	
Fonds privés	
<b>TOTAL</b>	<b>672 000.00 €</b>

Le conseil :

- autorise M. le Maire à déposer une demande au titre de la DETR et DSIL pour l'année 2020.
- atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours
- atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement
- atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux

**Devis abris bus**

Après vote du budget 2020 le devis sera validé.

**Dossier des amendes de polices 2020** : les demandes sont à formuler avant le 10 avril 2020, à rendre pour le prochain conseil du 5 mars 2020.

**Activité de loisirs Crosmières** : possibilité aux jeunes de la commune de se rendre à Crosmières pour les activités de février, le pliant sera distribué dans les abris bus par des conseillers.

**Achat babyfoot** : accord pour le devis

**Achat de tee shirt** : pour marche éco citoyenne du conseil municipal junior accord devis intersport